

# 8

## « BRÉNGT ET EPPES ZE STUDÉIEREN? »

Sur l'évolution du retour sur investissement dans l'éducation au Luxembourg

**L**e Luxembourg est l'un des rares pays d'Europe où le chômage est faible et le niveau de vie très élevé. Cependant, ce confort semble s'être quelque peu effrité au cours de la dernière décennie. La technologie, la production et l'économie sont en train de se restructurer radicalement dans le monde entier et le secteur de l'éducation est en pleine expansion, bien qu'un peu tardivement au Luxembourg. Ces tendances doivent nous interroger sur les évolutions relatives à la rentabilité des investissements dans l'éducation.

Nous définissons la rentabilité de l'éducation au sens large et dans cet article nous concentrons sur les différences de taux de chômage et les écarts de revenu. L'analyse du chômage montre un avantage clair, en augmentation, pour les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur. Toutefois, le revenu relatif des diplômés de l'enseignement supérieur par rapport aux personnes détenant des diplômes moins élevés a légèrement diminué par rapport aux générations précédentes. Ces résultats reflètent, entre autres, la situation particulière du Luxembourg : Les personnes ayant un diplôme d'études intermédiaires peuvent aussi, dans une large mesure, y obtenir de très bons revenus et trouver un emploi stable dans le secteur public.



30 Les auteurs remercient Sabine Demazy pour son aide.

## 8.1 | Le Luxembourg à la croisée des chemins ?

La rentabilité des investissements dans l'éducation en période d'essor de l'éducation et de ralentissement de la croissance économique

Quand la démocratisation de l'enseignement croît plus rapidement que la demande sur le marché du travail, elle peut conduire à une dévaluation du niveau des diplômés ou à une surqualification

**A**près 2008, on a observé une augmentation du chômage au Grand-Duché. Bien que le taux de chômage de 6,3 % en 2016 soit encore bien inférieur à la moyenne européenne de 8,5 %, le Luxembourg n'est plus sur le podium. Alors que seuls le Danemark et l'Irlande avaient un taux de chômage inférieur en 2006, le Luxembourg n'était plus qu'en 11<sup>e</sup> position sur 28 pays en 2016.<sup>31</sup>

L'inégalité des revenus<sup>32</sup> semble également suivre une tendance à la hausse. Cette situation observée dans de nombreux pays est souvent attribuée à l'évolution technologique biaisée par les compétences (*skill-biased technological change*) (Berman & Machin 2000). L'éducation étant fortement corrélée avec la productivité (Mincer 1958, Becker 1962, Garcia-Aracil & Van der Velden 2007) et les changements technologiques ayant entraîné une demande croissante de travailleurs qualifiés, leurs salaires ont augmenté alors que les travailleurs peu qualifiés n'ont guère obtenu d'augmentations salariales et ont également dû accepter des réductions ou des restrictions à l'accès aux prestations sociales. Il en résulte un écart de revenus sans cesse croissant entre les plus riches et les plus pauvres de la société (Chauvel 2013).

Cependant, une proportion toujours croissante de la population et de l'économie luxembourgeoises profite de l'expansion de l'enseignement supérieur et de la formation. Depuis la création de l'Université du Luxembourg en 2003, le nombre de diplômés n'a cessé d'augmenter. Toutefois, l'effet positif de la démocratisation<sup>33</sup> de l'enseignement peut également s'inverser, comme le montre le cas des États-Unis : quand la démocratisation de l'enseignement croît plus rapidement que la demande sur le marché du travail, elle peut conduire à une dévaluation du niveau des diplômés ou à une surqualification (Sichermerman 1991, Halaby 1994, Goldin & Katz 2009,

Chauvel 2010, Chauvel, Bar-Haim & Hartung 2018). Cependant, la plupart des études constatent une augmentation du rendement de l'éducation à mesure que progresse la démocratisation de l'enseignement (Montenegro & Patrinos 2014).

Quelles sont donc les conséquences de ces changements pour les bacheliers et les diplômés sur le marché du travail ? L'évolution structurelle de l'économie signifie-t-elle qu'un plus grand nombre de personnes ayant un niveau d'instruction élevé continueront à prendre de l'avance sur les personnes moins qualifiées ou que les qualifications seront dévalorisées en raison de la démocratisation de l'enseignement et des changements structurels de l'économie ? Il est généralement difficile de calculer avec exactitude le bénéfice de l'éducation. Typiquement, les courbes de salaire sont comparées par rapport à l'ensemble de la carrière des individus. Nous adoptons une définition étendue et regroupons les indicateurs de réussite sur le marché du travail, de risque de chômage et de revenu des ménages sous le terme global de rentabilité de l'éducation. Sur la base des données disponibles, nous ne distinguons que les niveaux d'éducation les plus importants. L'hétérogénéité des degrés dans ces catégories relativement larges est donc ignorée ici. Nous examinerons les écarts de rentabilité « bruts » sans tenir compte des autres caractéristiques des personnes ou du foyer. Cette définition de la rentabilité de l'éducation additionne donc des inégalités qui se sont accumulées aux différents stades du système éducatif et aussi sur le marché du travail, par exemple la réussite scolaire (notes), les types d'écoles et les filières, la transition de l'école vers le marché du travail, etc. De plus, elle reflète la reproduction des désavantages liés aux conditions du milieu familial (Boudon 1974). Avant de revenir à la rentabilité de l'éducation, nous examinerons brièvement la démocratisation de l'enseignement au Luxembourg.<sup>34</sup>

<sup>31</sup> Eurostat (2016) Statistiques du chômage [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Unemployment\\_statistics](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Unemployment_statistics)

<sup>32</sup> L'écart de revenu entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres et le rapport du quintile de revenu le plus élevé au quintile de revenu le plus faible S80/S20, source : [http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc\\_di11&lang=fr](http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_di11&lang=fr)

<sup>33</sup> Les données utilisées ne nous ont pas permis de prendre en compte, en particulier, la structure diversifiée de l'école secondaire (cf. la contribution de Hadjar et al.). Le choix entre l'enseignement classique et l'enseignement technique est associé à des inégalités considérables de rentabilité de l'éducation (cf. Hartung 2010 et 2015).

<sup>34</sup> Nos analyses sont basées sur les données de l'étude luxembourgeoise sur le revenu (LIS, cf. Gomick 2014) et les statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

## 8.2 | Démocratisation de l'enseignement au Luxembourg : tardive, mais rapide

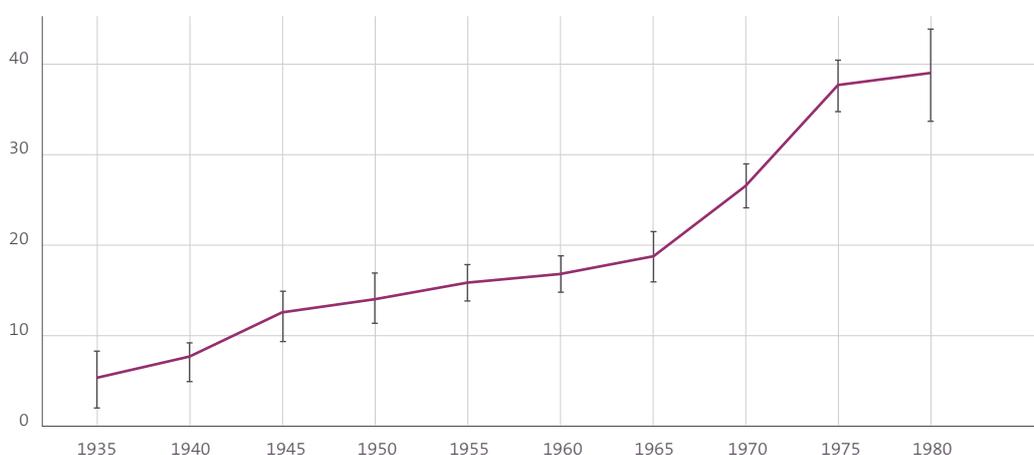
**L**a démocratisation de l'enseignement a atteint le Luxembourg un peu plus tard que d'autres pays européens. Cependant, le niveau moyen d'éducation de la population a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie : la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population active est passée d'un quart à un peu moins d'un tiers entre 2004 et 2014. Cette tendance générationnelle devient encore plus évidente lorsque l'on examine le développement dans une perspective de cohorte, c'est-à-dire sur la base des années de naissance : la figure 42 montre que seulement une personne sur 20 environ avait un diplôme de l'enseignement supérieur dans la cohorte 1935-1939. Parmi ceux qui sont nés en 1980 et plus tard, ils sont deux sur cinq, soit un peu moins

de 40 %. Tandis que l'éducation postsecondaire était autrefois un privilège de l'élite, elle est maintenant très répandue parmi les jeunes cohortes (Schofer & Meyer 2005, Hannum & Buchmann 2005).

La demande générale croissante de diplômés dans l'économie et l'immigration ou le retour de travailleurs hautement qualifiés qui en résulte, ainsi que la création de l'Université du Luxembourg contribuent à ce développement. Le nombre d'étudiants au Luxembourg a plus que quadruplé au cours des 15 dernières années et le nombre de Luxembourgeois étudiant à l'étranger a même été multiplié par cinq.<sup>35</sup> La démocratisation de l'enseignement a-t-elle un impact sur la rentabilité du capital investi dans l'éducation ?

*La démocratisation de l'enseignement a atteint le Luxembourg un peu plus tard que d'autres pays européens. Cependant, le niveau moyen d'éducation de la population a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie.*

Fig 42 Proportion de personnes détenant un diplôme de l'enseignement supérieur par cohorte de naissance (en %)



Remarque : Cohortes de naissances 1935-1980 (agrégées par groupes de 5 ans). Aide à l'interprétation : La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 5 % dans la cohorte de naissances de 1935-1939 à 40 % dans la cohorte de 1980-1984. Source : calculs des auteurs basés sur LIS.

<sup>35</sup> De 1 409 à 6 287 et de 4 401 à 22 102 étudiants entre 1999/2000 et 2014/2015 ; STATEC, Le Luxembourg en chiffres 2016, <http://www.luxembourg.public.lu/de/publications/c/statec-lux-chiffres2016/luxembourg-zahlenDE.pdf>

## 8.3 | Augmentation du chômage au Luxembourg : écart de scolarisation, mais un léger avantage pour les diplômés de l'enseignement supérieur

Au Luxembourg, on craint depuis peu que le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur n'augmente de manière disproportionnée.

La première constatation, évidente, est que le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est encore très faible au Luxembourg.

**A**u Luxembourg, on craint depuis peu que le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur n'augmente de manière disproportionnée. Les chiffres de l'agence pour le développement de l'emploi (ADEM) montrent que le nombre de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur et postsecondaire a triplé pour atteindre 3 302 personnes entre 2006 et 2016.<sup>36</sup> Cependant, cette tendance doit être comprise en grande partie comme une conséquence de la croissance démographique et de la démocratisation de l'enseignement au Luxembourg, et non comme un signe de glissement d'une génération entière de diplômés universitaires dans le chômage (cf. Hartung et Chauvel 2017). Les données de l'ADEM indiquent le nombre des chômeurs plus

instruits, mais pas le *taux* de chômage. Cela peut être mal interprété, car le *nombre* de chômeurs instruits augmente automatiquement si la part de la population active ayant fait des études est plus importante, même si le *taux* de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur reste le même.

La figure 43 montre le taux de chômage par niveau d'instruction au Luxembourg. La première constatation, évidente, est que le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est encore très faible au Luxembourg. En dépit d'une augmentation, il reste encore bien en deçà de la moyenne de l'UE, et cela vaut également pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

Fig 43 Taux de chômage par niveau d'instruction formelle le plus élevé au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne et en France (en %)



Remarque : Groupe d'âge : 25-64 ans. Éducation faible : niveau secondaire I au plus. Éducation post/secondaire : niveau secondaire II et postsecondaire. Éducation supérieure : Diplôme de l'enseignement supérieur. Aide à l'interprétation : Le chômage est plus faible chez les diplômés de l'enseignement supérieur que chez les diplômés de l'enseignement secondaire. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur reste relativement stable au Luxembourg et inférieur à 5%. Le taux de chômage des personnes ayant obtenu la certification finale de l'enseignement secondaire I ou inférieur était d'environ 10% au Luxembourg en 2014, contre 20 à 25% en Belgique et en Allemagne. Source : Calculs des auteurs basés sur EU-SILC.

Deuxièmement, et c'est un résultat bien plus important encore, les personnes peu instruites sont les plus touchées par le chômage : dans ce groupe, deux à trois fois plus de personnes sont touchées et quatre chômeurs sur cinq n'ont pas de diplôme de l'enseignement supérieur.<sup>37</sup>

Troisièmement, il convient de noter que les diplômes de fin d'études secondaires, comme les diplômes de l'enseignement supérieur, réduisent sensiblement le risque de chômage au Luxembourg. Cela est dû aux bonnes conditions générales du marché du travail luxembourgeois et aux possibilités d'emploi, supérieures à la moyenne, des diplômés de l'enseignement secondaire occupant des emplois stables dans le secteur public.

Un diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques combiné à des compétences linguistiques pertinentes peut constituer un avantage considérable, même sans diplôme de l'enseignement supérieur.

Quatrièmement, on observe que l'avantage de l'éducation pour les deux niveaux d'études supérieures augmente : dans la figure 43, l'écart relatif entre les mieux et les moins diplômés tend à s'accroître. Il s'agit d'une tendance mondiale due à la restructuration de l'économie et du marché du travail. Compte tenu du risque de chômage, il est « rentable » (et encore plus qu'auparavant) d'investir dans l'éducation.

*Deuxièmement, et c'est un résultat bien plus important encore, les personnes peu instruites sont les plus touchées par le chômage.*

*Il convient de noter que les diplômés de fin d'études secondaires, comme les diplômés de l'enseignement supérieur, réduisent sensiblement le risque de chômage au Luxembourg.*



<sup>36</sup> Texte intégral de la requête parlementaire et réponse, voir Chambre des Députés : <http://chd.lu/> (dans : Travail à la Chambre – Recherche) ou à l'adresse <https://www.dp.lu/de/artikel/zuele-vum-„intellektuelle“-chomage>

<sup>37</sup> Voir les données de l'ADEM dans la réponse à la question parlementaire n° 2491.

## 8.4 Les diplômes de l'enseignement supérieur évoluent-ils au rythme du développement économique ?

*Le chômage a toutefois augmenté chez les diplômés de l'enseignement supérieur plus âgés (50 ans et plus).*

**L'**augmentation du chômage met en avant le problème de l'adéquation des qualifications scolaires aux besoins de l'économie. En analysant le profil des diplômés de l'enseignement supérieur au chômage sur la base des chiffres de l'ADEM, il apparaît que la majorité des diplômés ne restent pas longtemps au chômage : Près de la moitié d'entre eux sont au chômage depuis moins de 6 mois. Le chômage a toutefois augmenté chez les diplômés de l'enseignement supérieur plus âgés (50 ans et plus). Il est donc probable que les générations de diplômés universitaires plus âgées soient évincées du marché du travail. Cela semble appuyer la thèse selon laquelle les diplômés des jeunes diplômés sont mieux adaptés au marché du travail.

*En résumé, on peut dire que les diplômés de l'enseignement supérieur luxembourgeois ne sont pas dévalorisés.*

Les disciplines les plus courantes chez les diplômés universitaires sans emploi sont l'économie (28 %) puis les sciences appliquées (13 %), les sciences sociales et de l'éducation (13 %) et la littérature (12 %). Toutefois, il s'agit de diplômés qui exercent des professions très diverses et dont le chômage n'a pas augmenté de façon disproportionnée depuis 2008, mais a connu une augmentation moyenne voire plus lente. Les statistiques de l'ADEM montrent également que le nombre absolu de chômeurs a plus ou moins triplé dans toutes les disciplines universitaires. Le nombre de juristes, d'architectes, de mathématiciens et de scientifiques (*sciences pures*) au chômage a augmenté un peu plus fortement. Cependant, selon les données de l'ADEM, le chômage n'a augmenté de façon spectaculaire dans aucun secteur.

*Bien plus souvent que par le passé, les diplômés de l'enseignement supérieur doivent accepter des relations de travail atypiques et donc des discontinuités.*

En résumé, on peut dire que les diplômés de l'enseignement supérieur luxembourgeois ne sont pas dévalorisés, notamment au regard du développement économique du Luxembourg. À l'heure actuelle, les qualifications des chômeurs jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont fortement orientées vers les secteurs en expansion de l'économie, ce qui conduit à de courtes périodes de recherche d'emploi plutôt qu'à un chômage de longue durée et problématique : Entre 2000 et 2014, le nombre de personnes employées dans les services juridiques et fiscaux de conseil et de l'audit<sup>38</sup> a triplé pour atteindre 22 800 personnes, tandis que le nombre de personnes employées dans les services de santé, les services sociaux et les services professionnels, scientifiques et techniques a plus que doublé pour atteindre respectivement 40 300 et 35 900 personnes. Dans l'ensemble, les chiffres du chômage ne sont donc pas préoccupants compte tenu de la courte durée du chômage et du développement économique.

La restructuration de l'économie entraîne non seulement de nouveaux recrutements, mais aussi des fluctuations naturelles. Les licenciements seront un problème pour les personnes ayant un niveau d'instruction inférieur qui ne peuvent pas adapter leurs études et leurs compétences au même rythme<sup>39</sup>. La flexibilisation des contrats de travail semble plus importante qu'une éventuelle divergence entre le contenu de l'enseignement et les besoins économiques, car la relation de travail typique disparaît. Bien plus souvent que par le passé, les diplômés de l'enseignement supérieur doivent accepter des relations de travail atypiques et donc des discontinuités, avec pour conséquence que le chômage (temporaire) est de plus en plus présent dans des biographies normales.

<sup>38</sup> Emploi par activité économique 2000-2015, STATEC (2016) Luxembourg en chiffres, p. 15.

<sup>39</sup> Les secteurs économiques stagnants, voire en recul, sont l'agriculture et l'industrie, en particulier la production et la transformation des métaux.

<sup>40</sup> La valeur de la fonction logit est le logarithme népérien d'une cote (probabilité divisée par la contre-probabilité  $[p/1-p]$ ).

## 8.5 Démocratisation de l'enseignement et chômage :

vers un recul du rendement de l'investissement dans l'éducation ?

**C**omment le boni de revenu des diplômés de l'enseignement supérieur a-t-il évolué ? Étant donné que le revenu change de façon significative durant la carrière (en général, il augmente avec l'âge), nous avons observé les avantages de revenu par cohorte. En d'autres termes, en comparant les cohortes de naissances plus anciennes et plus récentes : celles nées en 1935 avec celles nées jusqu'en 1980. Dans notre définition de la rentabilité de l'éducation, les coûts de l'enseignement supérieur (emploi ultérieur, frais de scolarité, etc.) sont ignorés par souci de simplicité. Nous considérons ici le revenu disponible des ménages, après impôts et prestations sociales et par habitant (appelé revenu équivalent) comme indicateur de productivité plus élevée et d'autres avantages d'origine éducative (voir aussi Chauvel 2013, Chauvel, Bar-Haim & Hartung 2018).

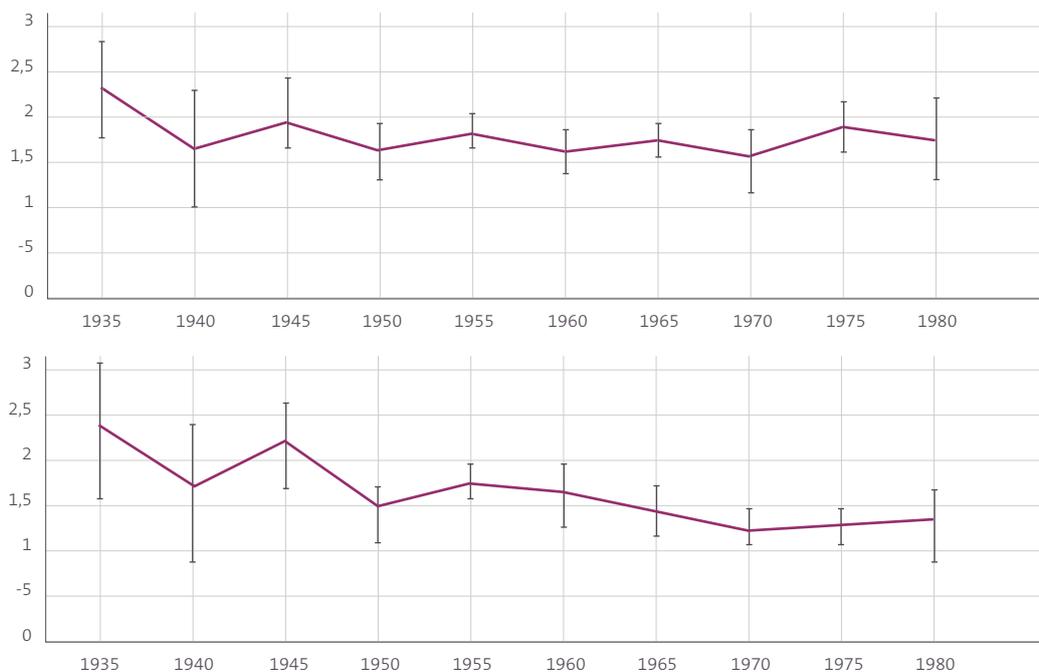
Nos analyses montrent que le revenu absolu des diplômés de l'enseignement supérieur au Luxembourg est resté relativement constant sur les co-

hortes de naissances. C'est ce que montrent tant les revenus que la hiérarchie des revenus, c'est-à-dire si l'on classe le revenu par place ou par rang (ibidem). La figure 44 a montre que le revenu des diplômés de l'enseignement supérieur n'a pas changé de façon significative par rapport aux cohortes de naissances de 1935 à 1980 : Les cohortes plus jeunes ne sont ni moins bien loties ni mieux loties que les cohortes plus âgées.

En revanche, les résultats pour le revenu relatif (figure 44 b) montrent une image différente. Bien que les diplômés de l'enseignement supérieur se placent toujours mieux dans la hiérarchie des revenus que les diplômés de niveau inférieur (la ligne ne dépasse pas l'axe x), l'avantage éducatif des diplômés de l'enseignement supérieur semble diminuer. En d'autres termes : La différence dans la hiérarchie des revenus était plus prononcée chez les cohortes de naissances plus âgées que chez les cohortes plus jeunes.

*Bien que les diplômés de l'enseignement supérieur se placent toujours mieux dans la hiérarchie des revenus que les diplômés de niveau inférieur, l'avantage éducatif des diplômés de l'enseignement supérieur semble diminuer.*

Fig 44 a et b Catégorie de revenu absolu (figure supérieure) et relatif (figure inférieure) tirés des diplômés de l'enseignement supérieur



Commentaires : Le graphique supérieur montre la valeur moyenne de la fonction logit<sup>40</sup> de la catégorie de revenu comprenant toutes les personnes détenant un diplôme de l'enseignement supérieur par rapport à la cohorte précédente, avec l'intervalle de confiance de 95 % (gris). Le graphique inférieur montre la différence entre la valeur moyenne de la fonction logit de la catégorie de revenu comprenant toutes les personnes ayant un diplôme d'études supérieures et celle comprenant toutes les personnes ayant des qualifications inférieures, par rapport à la cohorte précédente. Les catégories de revenu désignent la position d'une personne dans la hiérarchie de tous les revenus et sont donc indépendantes de l'évolution des prix. Source : calculs des auteurs basés sur LIS.

## 8.6 | Bilan et perspectives

*Les personnes plus qualifiées ont encore un net avantage en termes de risque de chômage et de revenu du ménage. Toutefois, par rapport au diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, les avantages d'un diplôme de l'enseignement supérieur ne sont pas très marqués pour échapper au chômage.*

*En conclusion, il convient de retenir que les diplômés supérieurs ne sont pas une protection parfaite contre les mauvais salaires, les contrats à durée déterminée, le travail temporaire, les stages permanents, etc. mais qu'ils sont la meilleure protection contre le chômage et les faibles revenus.*

**C**et article a examiné comment les retours sur investissement dans l'éducation au Luxembourg ont évolué au cours de la dernière décennie. Cette question est très pertinente dans le contexte du Rapport national sur l'éducation, car elle peut révéler les opportunités et les désavantages à plus long terme suscités par les politiques éducatives. Toutefois, les écarts sur le marché du travail entre les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé et les personnes ayant un niveau d'instruction plus faible sont restés stables, signe que la croissance scolaire est allée à un rythme harmonieux.

Les personnes plus qualifiées ont encore un net avantage en termes de risque de chômage et de revenu du ménage. Toutefois, par rapport au diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, les avantages d'un diplôme de l'enseignement supérieur ne sont pas très marqués pour échapper au chômage : au Luxembourg, ce risque concerne avant tout les personnes très peu qualifiées, puisqu'ici quatre chômeurs sur cinq n'ont pas fait d'études supérieures. Le chômage a certes augmenté chez les diplômés de l'enseignement supérieur, mais à un niveau nettement plus faible, d'où un écart de taux de chômage croissant au cours de la dernière décennie.

Il est important de suivre de près ces tendances, tout en tenant compte du contexte général. Par exemple, les variations du taux de chômage entre les différents niveaux d'instruction sont beaucoup plus marquées que l'évolution au sein du groupe des personnes plus instruites. De meilleures données pourraient fournir des informations supplémentaires. Les indicateurs pourraient comprendre, par exemple, la durée du chômage selon l'âge, le diplôme, la discipline et le pays où le diplôme a été obtenu. La courte durée du chômage chez les diplômés de l'enseignement supérieur suggère également qu'il s'agit d'un chômage de recherche d'emploi. Les travailleurs d'aujourd'hui doivent accepter des conditions de plus en plus flexibles par rapport aux décennies passées et ne sont pas épargnés par le chômage, surtout en période de crise et de transition économique.

Du point de vue du revenu, les tendances par année de naissance montrent un effritement de l'avantage relatif des diplômés du supérieur par rapport aux diplômés du secondaire. La différence dans la hiérarchie des revenus était plus prononcée chez les cohortes de naissances plus âgées que chez les cohortes plus jeunes. Évaluer la surqualification (involontaire) ou la dévaluation du diplôme reste aujourd'hui complexe, en particulier dans le cas du Luxembourg : les sources utilisées ici sont consacrées aux résidents et excluent des calculs les frontaliers. Pour ces derniers, le diplôme est une ressource déterminante. En raison des niveaux de salaires élevés au Luxembourg, les titulaires d'un diplôme supérieur peuvent accepter d'occuper un emploi réclamant moins de qualifications, ce qui est plus habituel chez les résidents étrangers, tandis que les personnes ayant un diplôme de fin d'études intermédiaires peuvent souvent tirer un vrai profit de leur investissement scolaire en travaillant dans le secteur public. Cependant, le revenu n'est pas toujours synonyme de prestige et de sécurité d'emploi. Au Luxembourg, les salaires relativement élevés (par rapport aux pays voisins) peuvent être la contrepartie d'emplois n'offrant pas nécessairement les autres qualités. Si les facteurs et les chauffeurs d'autobus réussissent plutôt bien sur le plan de la sécurité et des salaires, le prestige de ces professions est comparativement faible. De même, certains diplômés de l'enseignement supérieur, malgré leurs diplômes universitaires, peuvent occuper des emplois relativement mal rémunérés, comme c'est le cas dans le secteur de la presse ou dans certains segments du travail social. En résumé, les différents retours sur investissement dans l'éducation ne sont pas toujours cohérents entre eux. Par conséquent, il est également important d'examiner les différentes caractéristiques de l'emploi. Ces résultats doivent également être interprétés avec prudence, car ils reflètent la situation particulière du Luxembourg.



En conclusion, il convient de retenir que les diplômés supérieurs ne sont pas une protection parfaite contre les mauvais salaires, les contrats à durée déterminée, le travail temporaire, les stages permanents, etc. mais qu'ils sont et demeurent la meilleure protection contre le chômage et les faibles revenus. Retenons aussi la nécessité d'examiner l'équité intergénérationnelle dans le rendement des investissements dans l'éducation : lorsque le même diplôme conduit les nouvelles générations à des positions sociales plus basses – ce que l'on mesure en France et aux États-Unis –, la privation relative ou « ressentie » d'une jeune génération sans perspectives d'avenir prometteuses peut accroître les frustrations, voire les tensions intergénérationnelles. Heureusement, le Luxembourg reste encore aujourd'hui à l'écart de ce péril. ●



## Références

- Ballarino, G., & Scherer, S. (2013). More investment, less returns? Changing returns to education in Italy across three decades. *Stato e mercato*, 33(3), 359–388.
- Becker, G. S. (1962). Investment in human capital: A theoretical analysis. *Journal of political economy*, 70(5, Part 2), 9–49.
- Berman, E., & Machin, S. (2000). Skill-biased technology transfer around the world. *Oxford review of economic policy*, 16(3), 12–22.
- Boudon, R. (1974). *Education, opportunity, and social inequality. Changing prospects in western society*. New York, Wiley.
- Chauvel, L. (2010). Overeducation and social generations in France: Welfare regimes and intercohort inequalities in returns to education. In: Newman, K. and Attewell, P. A. (ed.), *Growing Gaps: Educational Inequality Around the World*. Oxford: Oxford University Press, 210–238.
- Chauvel, L., Bar-Haim, E., & Hartung, A. (2018). More Necessary and Less Sufficient: An Age-Period-Cohort Approach to Overeducation in Comparative Perspective. LIS User Conference Paper <http://www.lisdatacenter.org/wp-content/uploads/s11.pdf>
- Chauvel, L. (2013). Welfare Regimes, Cohorts and the Middle Classes. In: Gornick, J. C., Jäntti, Markus (eds.) *Income Inequality: Economic Disparities and the Middle Class in Affluent Countries*. Stanford University Press, 115–141.
- García-Aracil, A., & van der Velden, R. (2008). Competencies for young European higher education graduates: labor market mismatches and their payoffs. *Higher Education*, 55(2), 219–239.
- Goldin, C. D., & Katz, L. F. (2009). *The race between education and technology*. Harvard University Press.
- Gornick, J. C. (2014). Luxembourg Income Study. In: *Encyclopedia of Quality of Life and Well-Being Research*, 3734–3736. Springer Netherlands.
- Halaby, C. N. (1994). Overeducation and skill mismatch. *Sociology of education*, 47–59.
- Hartung, A. (2010). *Structural Integration of Immigrants and the Second Generation in Europe: A Study of Unemployment Durations and Job Destinations in Luxembourg, Belgium and Germany*, PhD Dissertation, Social Science Faculty, University of Leuven, Belgium.
- Hartung, A. (2015). Migrant and native adolescents in Germany: The impact of vocational training at the labour market entry. In: Salagean, I., Lomos, C., & Hartung, A., *The young and the elderly at risk. Individual outcomes and contemporary policy challenges in European societies*. Intersentia.
- Hartung, A., Chauvel, L. (2017). *Diplomiert und arbeitslos: Zur Arbeitslosigkeit unter Hochschulabsolventen in Luxemburg*. Forum für Politik, Gesellschaft und Kultur, 369, 7–10.
- Luxembourg Income Study (LIS) Database, <http://www.lisdatacenter.org> (multiple countries and years). Luxembourg: LIS.
- Mincer, J. (1958). Investment in human capital and personal income distribution. *Journal of political economy*, 66(4), 281–302.
- Montenegro, C. E., & Patrinos, H. A. (2014). Comparable estimates of returns to schooling around the world.
- Schofer, E., & Meyer, J. W. (2005). The worldwide expansion of higher education in the twentieth century. *American sociological review*, 70(6), 898–920.
- Sicherman, N. (1991). „Overeducation“ in the Labor Market. *Journal of labor Economics*, 9(2), 101–122.